



FONDATION ABS

Rapport d'activité 2005



Ce rapport d'activité a été réalisé collectivement par les membres de l'équipe du Passage, sous la supervision de M. Nicolas Pythoud, directeur.

Fondation ABS – Le Passage
Place du Vallon 4 – 1005 Lausanne – CH
Tél. 021 311 11 15 Fax 021 311 11 18
Courriel abs@urbanet.ch



Table des matières

Billet du Président	4
Rapport du Conseil de Fondation	5
Rapport de la direction	6
<i>Introduction</i>	6
<i>Projets</i>	6
<i>Collaborations</i>	7
<i>L'Equipe du Passage</i>	8
L'équipe sociale	9
<i>Préambule</i>	9
<i>Les activités 2005</i>	9
<i>L'accueil</i>	9
<i>Le réfectoire</i>	10
<i>Cuisine</i>	11
<i>Petits jobs</i>	13
L'espace femmes	15
Rapport d'activité de l'équipe sanitaire	18
<i>Préambule</i>	18
<i>Les activités 2005</i>	18
La Terrasse	22
Le Distribus	25
<i>Introduction</i>	25
<i>Le concept</i>	26
<i>Les structures participantes au projet</i>	26
<i>Le groupe de pilotage</i>	27
<i>Le public-cible</i>	27
<i>Les objectifs</i>	27
<i>Les constats</i>	27
<i>En guise de conclusion</i>	29



Le Passage en chiffre.....	30
<i>Statistiques Accueil.....</i>	30
<i>Statistiques échanges matériel stérile</i>	33
Statistiques repas.....	35
Comptes 2005	36
Les membres du Conseil de Fondation	40
Membres du personnel au 31 décembre 2005.....	41
Remerciements.....	42



Billet du Président

Tel que prévu dans le dernier rapport d'activité, l'année 2005 restera pour *Le Passage*, celle de la consolidation. Renforcement d'une équipe de collaborateurs socio-sanitaires qui a pu développer la difficile compétence de *travailler ensemble en partageant une vision commune*, celle de contribuer à la réduction des risques auprès d'une population toxicodépendante et marginalisée.

Loin du statisme auquel pourrait laisser croire cette notion, les collaborateurs ont participé à l'élaboration, la réalisation et la réussite de nouveaux projets qui sont présentés plus loin dans ce rapport d'activité. Ces défis, relevés parfois dans des conditions précaires, ont nécessité que chacun, chacune dépasse certaines appréhensions légitimes.

L'année 2006 laisse présager qu'un certain nombre de défis nouveaux seront au rendez-vous afin de faire un pas de plus dans la mission de réduction des risques. Par sa rigueur et son implication, l'équipe du Passage a pu démontrer qu'elle était prête à les relever. Qu'elle en soit vivement remerciée ici et qu'elle soit assurée du soutien constant de la Direction et du Conseil de Fondation.

Serge Gallant
Président du Conseil de Fondation



Rapport du Conseil de Fondation

La collégialité et l'implication caractérisent la dizaine de rencontres qui a réuni, en 2005, les membres du Conseil de Fondation.

Quelques changements dans la composition du Conseil sont à souligner : Mme Christine Testa de la fondation Mère Sofia s'est retirée tandis que Madame Martine Monnat du Centre St-Martin a rejoint le Conseil. Mr Cohen-Dumani, président depuis la création d'ABS, a cédé son siège de président à Mr Serge Gallant.

Dans le contexte socio-économique actuel, l'idéal humaniste est plus que jamais confronté à une réalité économique dont les personnes précarisées peuvent, à coup sûr, faire les frais. Soucieux d'optimiser son rôle d'interface entre le principal mandant - le Département de la Sécurité Sociale et de l'Environnement (DSSE) - et les collaborateurs du Passage, le Conseil de Fondation a renforcé sa politique de communication et de transparence avec ses principaux interlocuteurs espérant ainsi, diminuer l'écart entre les représentations de chacun. Le succès de cette politique est saluée de part et d'autre.

Que soient remerciés ici l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réalisation de la mission confiée à la Fondation ABS.

Serge Gallant



Rapport de la direction

Introduction

L'année 2005 fut, tout d'abord, l'année de la consolidation du nouveau fonctionnement mis en place en août 2004. Pour rappel, le fonctionnement de l'accueil du Passage a été réparti en 4 secteurs distincts et interdépendants :

1. L'accueil
2. Le réfectoire
3. La cuisine
4. L'échange de matériel stérile

De l'avis unanime de l'équipe, ce nouveau fonctionnement a permis une meilleure structuration des tâches, de clarifier les rôles et fonctions, d'accroître la disponibilité auprès des usagers et de renouveler la motivation individuelle de chaque collaborateur dans son engagement au sein de la fondation.

Mis à part ces bénéfices non négligeables, nous avons observé une nette diminution de la violence au Passage.

Cette diminution s'est traduite concrètement par une baisse substantielle du recours aux forces de police.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer cette diminution de la violence. Le premier facteur est lié à l'organisation du travail. Comme cela a été dit, la clarification des rôles et fonctions ont permis d'accroître la disponibilité du personnel auprès des usagers et par conséquent d'être plus à leur écoute. Le deuxième facteur est lié à une cohérence et une solidarité d'équipe retrouvée. Le troisième facteur est lié au rôle prépondérant de la personne affectée à l'accueil. Cette dernière accueille individuellement chaque usager. Cela lui permet d'une part, de vérifier l'état physique, psychique et émotionnel de chaque personne et d'autre part, de calmer la personne si le besoin s'en fait sentir.

Projets

Mais « année de consolidation » ne signifie pas année d'immobilisme. En effet, l'année fut riche dans la mise en place de nouveaux projets.

Le premier projet, le Distribus, bus d'échange de matériel stérile, a été mis en place en collaboration avec la Fondation Mère Sofia, le Rel'aids, le travail de rue de Prilly et l'équipe de l'UNISSET de mars à décembre.

Ce projet pilote qui, faute de moyens financiers marquera une pause en 2006 pour une durée indéterminée, devrait reprendre au plus tard en 2007 sous une forme



différente et ceci conformément aux conclusions du rapport d'évaluation de l'IUMSP qui a été réalisé durant cette phase pilote.

Le deuxième projet a été la création d'un espace femmes au Passage, en collaboration avec l'atelier l'Eveil et l'association Fleur de Pavé, à partir de novembre. Cet espace, qui sera présenté plus largement dans ce rapport, est ouvert tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois.

Et pour terminer, le troisième projet a été la mise en place de la « Terrasse » en décembre, espace d'accueil hivernal à bas seuil avec tolérance de la consommation d'alcool. Ce projet fera également l'objet d'une présentation dans ce rapport.

Collaborations

Au-delà de la mise en place de ces nouvelles prestations à l'intention des usagers, l'année 2005 a également permis de poursuivre et de développer les collaborations avec les structures du réseau lausannois et ceci dans l'optique d'améliorer l'insertion des usagers de drogues dans les offres sociales et sanitaires lausannoise.

En particulier, le personnel sanitaire du Passage a tenu une permanence bimensuelle de 19h30 à 21h30 à la Soupe populaire et ceci dans un double objectif. D'une part, de former le personnel de la Soupe dans l'échange de matériel stérile et d'autre part, de faire connaître le Passage auprès d'usagers de drogues qui fréquentent la Soupe et qui ne connaissent pas encore le Passage. Accessoirement, cela a également permis l'accès aux soins de premiers recours pour les autres usagers de la Soupe.

Nous avons également organisé un échange de personnel entre le CHUV, service de chirurgie septique, et le Passage. Concrètement, Mme Sophie Iglesias, infirmière au Passage, a été faire un stage de 6 mois à partir d'octobre dans ce service et deux infirmières de ce service, Mmes Ilharreguy et Van Geel, sont venues faire un stage de 3 mois chacune au Passage. L'objectif de cet échange était, pour chacune des structures, de mieux comprendre le fonctionnement respectif des deux structures afin d'améliorer la prise en charge en milieu hospitalier des usagers de drogues et d'améliorer la préparation des usagers en cas d'hospitalisation. Cet échange fera l'objet d'un rapport détaillé en 2006.

Compte-tenu de la détérioration de la santé psychique des usagers du Passage, nous avons également renforcé notre collaboration avec l'équipe du SIM. Concrètement, le personnel du SIM passe deux fois par semaine au Passage et des rencontres formelles entre les deux équipes sont organisées tous les deux mois. D'autre part et toujours dans le même esprit, une collaboration plus intensive a été mis en place avec l'association Sport'ouverte afin de favoriser l'accessibilité des usagers du Passage aux activités de cette structure.



L'Equipe du Passage

L'année 2005 fut marquée par une stabilisation du personnel de la Fondation ABS. En effet, après une année 2004 riche en changement suite à la réorganisation du Passage, le personnel n'a que très peu changé. Ceci démontre que chaque collaborateur a trouvé sa place et que la motivation à travailler au sein de la Fondation est bien présente.

Une seule personne a quitté la fondation en 2005. Il s'agit de M. Thomas Légeret. Ce dernier a eu l'opportunité de reprendre la direction d'un petit foyer d'accueil pour enfants, le foyer St. Martin.

Et les personnes suivantes sont venues compléter l'équipe :

Mme Désirée Ilg, collaboratrice sanitaire
M. Denis Burri, collaborateur social

Et à titre temporaire dans le cadre du projet « Terrasse » :

Mme Caroline Vuagniaux, collaboratrice sociale
M. Antoine Cosandey, collaborateur social
M. Matthieu Rouèche, collaborateur social
M. Jean-François Schlaeppli, collaborateur social



L'équipe sociale

Préambule

« L'aspect travail social au Passage vise à promouvoir le centre comme lieu de rupture avec leurs conditions de vie. [...] Les intervenants cherchent également à encourager la solidarité entre pairs, à promouvoir les ressources propres des usagers dans une perspective de renforcement des sentiments de respect, de dignité, d'estime de soi. »¹

L'activité principale de l'équipe sociale réside dans la gestion quotidienne de l'espace de vie, d'accueil, considéré comme un espace collectif visant une rupture avec les conditions de la rue. Les collations, le repas, l'émergence de discussions, d'échanges sur le quotidien sont autant d'éléments qui participent à la dynamique du Passage. En effet, le bon déroulement du quotidien joue très certainement un rôle important dans l'émergence des demandes d'accompagnement aussi bien sociales que sanitaires. L'objectif de ces pratiques quotidiennes est la réalisation et le maintien des besoins fondamentaux tels que l'accès à la nourriture, à un logement, à l'hygiène ainsi qu'au système de soins.

Les activités 2005

L'accueil

La réorganisation des postes de travail au Passage a permis d'accueillir chaque usager d'une manière personnalisée et par conséquent d'augmenter la qualité de l'accueil, activité centrale de notre mission. Cet accueil personnalisé permet aux intervenants de vérifier l'état psychique et physique de l'utilisateur lors de son arrivée au Passage. En fonction de cet état, la personne de l'accueil sensibilise les collègues du réfectoire afin qu'une attention particulière lui soit portée.

Cette réorganisation nous a également permis d'accroître notre disponibilité pour l'accueil des nouvelles personnes et par ce biais, de mieux cerner les problématiques qui les amènent à vouloir fréquenter le Passage.

Pour rappel, le Passage n'accueille, depuis 2001, que des personnes confrontées directement ou indirectement à une consommation problématique de produits psychotropes. Par consommation problématique, il faut entendre ici une consommation engendrant une désinsertion sociale et sanitaire momentanée ou permanente.

¹Fondation ABS, *Plaquette de présentation du Passage*, p6



Dans ce contexte, notre principale difficulté est de définir quelles sont les personnes que nous accepterons au Passage ou que nous orienterons vers d'autres structures mieux adaptées à leurs besoins. Ce tri s'effectue sur la base d'un entretien qui se veut être à la fois le moins intrusif possible afin de respecter la notion d'accueil à bas seuil, et en même temps suffisamment approfondi pour mieux cerner le profil et les besoins de la personne.

Cette sélection est d'autant plus difficile qu'un certain nombre de nouvelles personnes se présentant au Passage souffre avant tout d'une problématique psychique importante et qui n'est pas forcément en lien avec une problématique de consommation de produits psychotropes. Toutefois, ces personnes fréquentent « la zone » et sont, la plupart du temps, amenées par les usagers habituels du Passage.

En cas de doute sur la pertinence d'accueillir une personne, la situation est amenée en colloque et décision est prise en fonction des éléments que l'intervenant qui a pratiqué l'entretien d'accueil pourra amener et par les observations récoltées par les membres de l'équipe.

Le réfectoire

Dans cet espace, il est possible de lire les journaux, de jouer de la musique, de bricoler, de se reposer, de jouer à différents jeux de société, d'effectuer de petites tâches et aussi de participer à la vie du centre. Il est également possible de recevoir si nécessaire des habits du vestiaire du centre.

Le personnel du réfectoire est à disposition des usagers pour effectuer des démarches avec les usagers. Il est régulièrement sollicité pour donner un coup de main à la rédaction de courrier, pour la recherche de logement, pour donner des informations sur les offres existantes dans le réseau ou tout simplement pour de l'écoute.

Pour ce faire, le personnel dispose d'une large documentation traitant de différentes thématiques, allant du répertoire des institutions spécialisées dans le domaine des toxicodépendances en passant par des informations de type médicale et se terminant par une documentation complète sur les procédures d'obtention des diverses assurances sociales (chômage, RMR, ASV, AI, etc.)

Cependant, les activités principales du personnel du réfectoire est d'accompagner les usagers dans la réalisation des petits jobs et d'assurer le bon fonctionnement de l'espace d'accueil. Dans cette optique, une surveillance de tous les instants est primordiale afin d'éviter des conflits entre usagers et le développement d'un trafic.

Le personnel rappelle également aux usagers de laisser leur place propre lorsqu'ils quittent Le Passage.



Cuisine

L'importance de la cuisine au passage

Le job cuisine est le plus demandé par les usagers du fait qu'il est le mieux payé. Nous remarquons une forte affluence au Passage à l'heure du petit déjeuner et du repas, ce qui démontre l'importance de ces prestations dans un tel lieu. Servir un repas chaud, manger ensemble à une table, discuter, permet de créer une ambiance chaleureuse et conviviale. On peut aussi constater que la cuisine s'inscrit comme un rituel apprécié et bienvenu dans un lieu d'accueil.

Nombre de repas et paiement des repas

Nous confectionnons environ 30 à 40 repas par jour. Le prix du repas est de 2 francs ou un bon. Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes qui seront présentes chaque jour.

Préparation du déjeuner

Tous les matins sauf le jeudi (colloque), nous offrons un petit déjeuner constitué de pain, beurre, confiture, thé, café. Il est préparé par les intervenants à 9h30 pour l'ouverture du centre à 10h00 et fini à 11h30. La présence des usagers sur la passerelle avant l'ouverture nous montre que le petit déjeuner est une prestation fortement appréciée et importante dans la vie des personnes accueillies, sa gratuité est aussi un élément à prendre en compte.

Préparation du repas

Le cuisinier et l'utilisateur concerné commencent le repas à 11h00. Le cuisinier explique le menu, discute du déroulement des tâches, et s'adapte aux compétences de l'utilisateur. Ex : découpe des légumes, salade, cuisson des viandes, préparation des boissons. A 12h30 début du service, l'utilisateur y participe avec deux autres intervenants (cuisinier et réfectoire). Afin que tout le monde puisse manger nous avons instauré un deuxième service à 13h00 pour les suppléments et les derniers arrivants.

Hygiène générale

Le cuisinier veille à ce que l'utilisateur se lave correctement les mains et mette un tablier. En cas de coupure et blessure l'utilisateur doit mettre des gants. Ils utilisent des planches de couleurs appropriées aux aliments. Ex : vert/légumes, rouge/viandes. Après chaque tâche effectuée, la personne nettoie son poste. Il est également tenu de laver ses ustensiles. Une attention particulière est demandée à l'intervenant au moment du service car il est très tentant de mettre les doigts dans les plats pour goûter... Par mesure d'hygiène, les couverts sont en plastique et jetés directement, seules les assiettes en porcelaine sont nettoyées consciencieusement pendant le job vaisselle.



Budget et provenance de la nourriture

Nous avons un budget de 450 francs par quinzaine pour la nourriture et de 200 francs pour les achats divers (produits de nettoyage, ustensiles de cuisine). Nous avons un budget annuel pour le café, le sucre, le lait, le pain à la CARL (central alimentaire de la région lausannoise) ce qui nous permet d'obtenir un prix préférentielles pour ces aliments et la gratuité pour divers denrées (légumes, boissons...) suivant leur stock. Tout le reste des aliments sont achetés en magasin.

Tri des déchets

Le tri des déchets est une préoccupation importante pour le secteur cuisine. Il nous semble normal de contribuer au respect de l'environnement. Le compost, le verre, le plastique (pet), le carton, l'aluminium, sont vidés dans leurs poubelles respectives. Nous rappelons fréquemment aux usagers le but de cette démarche.

Cornet de survie

Les usagers peuvent recevoir chaque jour un cornet de survie (yogourt, chocolat, biscuit, pomme) qui sont préparés en fin de journée pour le lendemain. Les aliments sont également fournis par la CARL. Il apporte un supplément dans la journée, il peut être emporter avec soi. Les produits laitiers sont appréciés par les personnes sous traitement HIV. Les personnes qui ont des enfants peuvent demander plusieurs cornets (1 par enfant). La distribution se fait tout au long de la journée, selon la disponibilité de l'intervenant. Nous constatons que cette prestation tient une place importante dans ce lieu d'accueil.

Repas équilibré

Il est important pour nous de préparer des repas équilibrés (viande ou poissons, féculant, légumes ou salade) car nous constatons que la population que nous touchons s'alimente de façon irrégulière. Il permet à chaque personne fréquentant le lieu de pouvoir manger au moins un repas équilibré chaud par jour.

Les règles autour des repas

Les horaires et le paiement du repas ont le même but : responsabiliser les usagers dans leur vie quotidienne. Nous avons pu constater depuis l'introduction de la participation financière, que les usagers s'échangent volontiers des bons par solidarité. Les petits jobs ne sont rémunérés (argent, et bons) que lorsque le travail est effectué. Nous avons beaucoup de demandes pour les suppléments. Le règlement indique qu'avant 13h00, il n'y a pas de deuxième service. Tenir toutes ces règles au quotidien créé parfois des tensions, mais demeurent indispensable pour la responsabilisation et la bonne marche de la vie quotidienne du centre.



Petits jobs

La plupart de nos usagers sont dans une situation sociale et sanitaire précaire. Les petits jobs permettent aux personnes de subvenir à des besoins quotidiens (cigarettes, sleepin, marmottes etc..). Ils permettent également de mettre en valeur les acquis des usagers, des moyens d'acquérir des compétences utiles à la vie de tous les jours (hygiène générale, confection de repas, respect des horaires), et de participer à la vie quotidienne du lieu. Les petits jobs peuvent créer un lien entre l'intervenant et l'usager.

Les petits jobs permettent aux usagers de pouvoir effectuer un travail rémunéré en bon et en argent.

Mettre la table à 12h15 : la personne tirée au sort et un intervenant (réfectoire) s'occupe de nettoyer ainsi que de dresser les tables pour le dîner. L'intervenant doit être attentif quand au bon déroulement du travail. Ce job permet à l'usager de recevoir 2 bons repas lui permettant de manger 2 jours.

Cuisine : La personne tirée au sort et le cuisinier s'occupe de la préparation du menu et du service de 12h30, l'usager est présent de 11h00 à 13h00. Ce job est rémunéré 25 francs et 2 bons repas.

Débarrasser les tables : ce job permet aussi d'obtenir 2 bons repas. Accompagné d'un intervenant, ils débarrassent les tables et les nettoient pour que le réfectoire soit propre et accueillant pour l'après midi.

Vaisselle de midi et du soir : après manger à 13h30 l'usager lave les assiettes ainsi que la batterie de cuisine. Le cuisinier essuie, range et contrôle la propreté de la tâche effectuée. Le soir à 15h45 (fermeture) l'usager lave les cendriers, les pots à boissons et met la cuisine en ordre. Ce job est rémunéré 10 francs et 1 bons.

Débarrasser les tables (fermeture) à 15h45. Accompagner d'un intervenant, l'usager débarrasse, nettoie et met les chaises sur les tables afin que le réfectoire soit propre est accueillant pour le lendemain. Ce job est rémunéré 5 francs et 1 bon.

Les poubelles : 15h45 ce job consiste à vider l'ensemble des poubelles et de les descendre dans le container. Ce job est rémunéré 2 bons repas.

Nettoyage autour du Passage : Le mardi et le vendredi un usager et un intervenant nettoient les environs proches du lieu. Ce job est rémunéré 5 francs.

Ramassage de seringues : Mercredi à 14h00 un usager et un intervenant font un tour sur des lieux précis (école, forêt, parc) ou sur demande de la ville (parcs et promenade) afin de ramasser le matériel usagers. Ce job est rémunéré 20 francs.



Le ramassage se déroule selon les mêmes règles que les petits jobs et est toujours accompagné par un intervenant. Tout ramassage de seringues exige une information précise sur les dangers que cela comporte. L'intervenant et l'utilisateur doivent être vigilants. Le ramassage se fait avec du matériel approprié (sanibox, pinces, gants et chaussures adéquates).

Si une personne se blesse, elle devra aller en urgence à la consultation du CHUV.

Inscription aux petits jobs :

L'inscription se fait à 10h30 le matin et à 14h00 l'après midi. Les personnes inscrites sont tirées au sort selon une liste que nous tenons à jour toutes les trois semaines pour que chacun puisse avoir accès à un boulot. Exemple : un usager ne peut cumuler deux jours de suite le job cuisine ni dans les trois semaines en court. Nous remarquons que les jobs rémunérés en bons sont moins demandés que ceux payés en argent. Souvent il y a plus de personnes inscrites que de job, cela demande à l'intervenant de gérer les tensions des personnes qui n'ont pu obtenir un travail. A l'approche de la fin du mois, beaucoup de gens viennent s'inscrire.

Déroulement des tâches :

L'intervenant définit par lui-même si l'utilisateur est en état d'effectuer son travail que se soit avant ou après l'inscription. Les petits jobs se font toujours accompagner d'un intervenant qui supervise la tâche. Si l'utilisateur n'effectue pas sa tâche correctement l'intervenant peut en tout temps lui demander de laisser sa tâche à une autre personne.



L'espace femmes

Cela fait longtemps que quelques membres de l'équipe souhaitent aménager un espace femme. Mais cela n'allait pas de soi, tant au niveau des questions qu'un tel espace suscite qu'au niveau de l'organisation que de la conceptualisation du projet dans son ensemble. En effet, pourquoi un espace spécifique pour les femmes ? Pourquoi pas pour les hommes ? « Etre un homme est la chose la plus normale. Etre une femme est-il quelque chose de spécial ? » Où vont les hommes pendant ce temps ? Est-ce bien utile au vu de la faible concentration de la fréquentation des femmes d'un centre tel que le Passage ? (environ 20% de femmes pour 80% d'hommes).

Ce sont justement toutes ces questions que nous avons été amené à approfondir de janvier à novembre 05, afin de débiter notre projet en décembre, en l'ayant mûrement réfléchi et approfondi.

Si l'on consulte les ouvrages en sociologie, on découvre qu'une réflexion sur le genre émerge à la fin des années 80. Ce concept de genre fait référence à la construction sociale des rôles masculins et féminins, donc aux représentations et croyances que l'on porte sur l'homme ou la femme et ce que l'on attend comme comportement. Ainsi, dans la construction de son identité et de son rôle, la femme, tout comme l'homme, intériorise des règles, des valeurs des croyances, des modèles de comportements auxquels il, elle, s'identifie et se réfère. Il s'agit d'un processus de socialisation complexe, dynamique, parfois contradictoire dont on peut souligner le caractère évolutif. Dans les problèmes de dépendances, l'homme comme la femme réagit et répond en fonction de spécificités liées au genre.

La fréquentation du passage est essentiellement masculine et ne semble pas poser un obstacle majeur en termes d'accès pour eux. Afin de répondre de façon plus spécifique aux besoins des femmes, il nous a paru intéressant, à l'instar d'autres institutions, d'aménager un espace d'accueil réservé aux femmes et de mener une réflexion afin de préciser notre offre d'accompagnement de celles-ci.

Du fait de leur socialisation spécifique, les femmes ont des ressources et caractéristiques toutes personnelles sur lesquelles nous allons pouvoir nous appuyer dans leur accompagnement. Il s'agit de leur capacité d'introspection, de leur sensibilité, de leur impulsivité, de leur besoin d'intimité, de leur ambivalence entre besoins d'autonomie et dépendance (couples souvent symbiotiques). Les femmes consommatrices de drogues présentent des attributs, vulnérabilités et problématiques spécifiques, dont entre autres :

- Stigmatisation, discrimination et exclusion sociale plus marquée pour une femme toxicomane.
- Les mères toxicomanes doivent faire face à des critiques massives d'ordre moral. De ce fait elles vivent dans l'inquiétude d'une séparation ou voir même de devoir accepter la garde de l'enfant retirée.
- Vécu important de violence passée durant leur enfance, ou actuelle avec leur partenaire.



- Peu ou pas de ressources financières, manque de formation et d'accessibilité au monde du travail.
- Ces femmes se prostituent souvent pour subvenir à leurs besoins, et pour financer leurs produits de consommation. De plus elles sont considérées comme tel envers la société et aussi de la part des autres personnes dépendantes.

Ainsi, en lien avec les besoins spécifiques des femmes toxicomanes, la réduction des risques et dans le cadre d'un programme à bas seuil, nous avons ouvert un espace femme fin novembre 05. L'objectif principal est de renforcer les compétences des femmes par un développement personnel visant à améliorer l'image d'elles même et les accompagner dans la recherche de stratégies adéquates pour faire face à leurs problèmes de la vie pratique.

Les réunions se poursuivent à raison de 1heure 30, 2 x / mois, animées par 2 intervenants. Au total, 5 intervenants se partagent à tour de rôle les permanences. Pour l'instant, 3 intervenants du Passage et 2 intervenantes d'institutions différentes ABS participent à l'animation. L'une vient de Fleur de Pavé et l'autre de l'atelier l'Eveil. Nous profitons de leur expérience puisqu'elles ont toutes les deux déjà animé différents groupes. De fait, leur appui et leur regard extérieur à l'équipe d'animation est riche et intéressant pour nous. La spécificité du Passage c'est qu'un homme fait partie de l'équipe d'animation dans l'espace femme, ce qui permet de travailler des regards différents sur les sujets abordés et de favoriser certains transferts utiles dans le cheminement de ces femmes.

Un thème principal nous guide en tant que fil rouge à travers l'année : l'estime de soi. Une activité avec un sous-thème est à chaque fois prévue. Toutefois, nous laissons beaucoup d'ouverture à l'ici et maintenant, afin d'offrir avant tout une écoute attentive, de favoriser l'élaboration d'un lien de confiance et leur offrir un espace de parole en toute liberté ou tout simplement un lieu où se poser. D'ailleurs, nous accordons une grande importance, afin de transformer le « salon » en un lieu chaleureux, accueillant et intime. Un cadeau de bienvenue est offert aux femmes, sous forme de petites trousse de toilette contenant un miroir, un peigne et quelques échantillons de crèmes et de parfums. Symboliquement, c'est un encouragement et des moyens concrets à prendre soin de soi...Et un autre cadeau de début d'année : un agenda, qui est une contribution pour noter leurs rendez-vous importants, dont celui de l'espace femme....

Les 3 premiers rendez-vous se sont déroulés en présence chaque fois d'une femme (2 différentes). Ces moments étaient intimes, chaleureux et riches en échanges. De façon évidente nous allons devoir nous armer de patience, les femmes nous ayant communiqué leurs craintes de se retrouver seules avec les intervenants. Cependant, nous estimons dans un premier temps avoir atteint notre objectif en termes de déroulement d'une séance par rapport au contenu, à la qualité de l'animation et aux effets sur les participantes. Nous visons comme objectifs pour 2006, en plus de ceux énoncés plus hauts (et précisés dans notre rapport conceptuel), la création du groupe dans un esprit de détente et de confiance. Divers moyens sont mis en place



dont l'envoi systématique d'un *s.m.s.* aux femmes qui ont laissés leurs numéros et à qui l'on rappelle qu'elles sont bienvenues à la rencontre le jour-même.

En conclusion, prendre en compte les aspects spécifiques au genre est un réel défi et a des effets et prolongement dans notre travail au quotidien avec des offres d'accompagnement diversifiées, plurielles et singulières à la fois. Lors des journées d'ouverture du Passage, l'équipe entière est attentive à construire une relation et motiver les femmes à rejoindre ce groupe. Les femmes viennent trouver régulièrement les intervenants pour leur demander des informations sur la prochaine date, l'heure de rendez-vous, ce qui s'y passe et quelle usagère y vient...Ceci ne veut pas dire qu'elles y participeront, elles sont ambivalentes (spécificité du genre...), elles font leur chemin gentiment avec beaucoup de questionnement.



Rapport d'activité de l'équipe sanitaire

Préambule

Les usagers du Passage ont accès à des prestations sanitaires de proximité pour les soins somatiques de base ainsi que dans des situations d'urgence. Les buts de l'unité sanitaire sont de plusieurs types, soit : favoriser l'émergence d'une demande de soins, effectuer une évaluation de santé, servir de relais avec les structures sanitaires du réseau, apporter un complément dans la prise en charge existante de la personne, dispenser des soins de premiers recours ou encore dispenser des prestations de prévention. La proximité des intervenants sanitaires prédispose certainement les usagers à partager les difficultés rencontrées en termes de santé et d'hygiène.

Les prestations sanitaires sont donc essentiellement tournées vers des soins de premiers recours comme le traitement des plaies liées aux injections (abcès, phlébites), des évaluations de santé et l'orientation dans le réseau médical, une promotion de la santé dans son sens large comportant entre autre des renseignements généraux par rapport aux maladies telles que le Sida ou l'hépatite ainsi que des informations plus spécifiques liées à la pratique d'injection (comment trouver une veine, risques de certaines pratiques, etc...). Pour rappel, Mme la Dresse Martine Monnat du centre St. Martin supervise les soins délégués.

Le Passage participe au programme d'échange et de remise de matériel stérile financé par le canton. Cette tâche est assurée par l'ensemble du personnel qui doit être formé spécifiquement pour cette tâche. L'échange du matériel stérile s'effectue dans un local exclusivement destiné à cet effet.

Les activités 2005

Conformément à notre mandat, l'équipe sanitaire a poursuivi son développement. Une nouvelle infirmière est venue compléter l'équipe au début 2005, ce qui a permis de poursuivre le développement de cette prestation. D'un collaborateur sanitaire en 2003, l'équipe se compose aujourd'hui de 4 collaborateurs. En conséquence, l'aspect santé a pris une dimension importante dans les activités du Passage.

Notre collaboration avec l'HECVS de soins infirmier (CHUV) nous a permis d'accueillir deux étudiants durant l'année 2004. Le regard neuf et pertinent de jeunes professionnels interroge et peut remettre en cause certaines habitudes et certaines pratiques. L'ensemble, clients et professionnels, a beaucoup apprécié et bénéficié de cet apport.

Parallèlement, nous accueillons régulièrement des étudiants de Bois Cerf et de la Source (autres écoles lausannoises de soins infirmier) dans le cadre de micros stages dont les objectifs sont :



- Découvrir le réseau lausannois en lien avec la prise en charge d'une population toxicodépendante
- Avoir une idée plus précise sur la réduction des risques
- Connaître et découvrir un concept (bas seuil) et cerner la philosophie du lien (politique du moindre mal)
- Interroger des professionnels sur leur pratique, par le quotidien. Dépasser des clichés et autant que faire se peut, changer le regard sur, à la fois, les personnes toxicomanes et sur la toxicomanie en général.

Les soins

L'importance de la problématique « psychiatrique » de certains clients, nous a conduit à élaborer une stratégie avec le SIM (service infirmier dans le milieu). Collaboration que nous avons développée et affinée durant cette année. Des rencontres 1 fois tous les deux mois entre les deux équipes sont organisées. Elles nous permettent de part et d'autre de faire le point sur des situations. Nos regards ne sont pas comparables puisqu'ils portent sur des moments et des échanges fondamentalement différents.

Ces échanges sont des moments essentiels sur le regard porté aux clients. Ils cernent l'évolution et l'ajustement de certains traitements. Nos analyses sont confrontées et cette collaboration (l'ensemble de l'équipe participe) est bénéfique pour le confort de tous.

Les usagers, pour lesquels les soins seraient trop importants, sont dirigés vers la PMU ou le centre St Martin. Dans cet objectif, nous avons rencontré une personne de liaison à la policlinique médicale universitaire (PMU) et élaboré un plan d'action afin que les clients puissent être accueillis et traités au mieux. Des fiches de liaisons ont été mises en place afin d'assurer un suivi, d'être informé de l'évolution et d'être efficace dans l'accompagnement.

Nous avons également mis en place et développé une collaboration avec une sage-femme de la maternité du CHUV spécialisée dans l'approche des femmes consommant des produits psychotropes. Cette action a porté des fruits positifs à plusieurs reprises.

L'échange de matériel

L'intervenant remet, à la demande de l'utilisateur, du matériel stérile pour l'injection selon les directives cantonales, soit n+2 (nombre de seringues souillées ramenées par l'utilisateur +2).

Chaque remise de matériel stérile est accompagnée des messages de prévention liés à l'hygiène d'injection et d'une sensibilisation à la récupération du matériel stérile souillé, auprès de l'utilisateur.



Matériel stérile distribué :

- seringues à aiguille orange avec/sans filtre* (jusqu'à épuisement du stock)
- seringues à aiguille brune avec/sans filtre* (jusqu'à épuisement du stock)
- seringues à aiguille insuline* (jusqu'à épuisement du stock)
- solution NaCl 0,9 %
- cotons imbibés d'alcool
- cotons secs
- sachets d'ascorbine
- tubes en carton pour le rapport du matériel souillé
- feuilles d'aluminium pour l'inhalation
- semibox

* Suite aux décisions prises dans le cadre de la coordination cantonale du programme d'échange du matériel stérile, seules les seringues oranges avec filtre et brunes avec filtre seront offertes à l'avenir. Les seringues brunes et oranges, ainsi que les insulines seront retirées des prestations après liquidation des stocks.

La récupération du matériel d'injection souillé

Le matériel souillé d'injection est récupéré et ensuite éliminé.

L'intervenant sensibilise fortement l'utilisateur à ramener son matériel souillé. Les aiguilles sont comptabilisées et échangées contre du matériel stérile selon les directives cantonales, soit n+2.

Une infirmière, accompagnée d'un usager fait un à deux ramassages de seringues par semaine sur la ville de Lausanne. En 2005, la diminution du matériel souillé éparpillé dans les différents lieux d'injection sauvage (w-c public, garage, parcs, etc...) déjà constatée en 2004 s'est poursuivie. Nous pouvons donc en conclure que les campagnes de sensibilisation sur la récupération du matériel souillé porte ces fruits. Ce constat sur le terrain se vérifie également dans les chiffres.

La distribution de préservatifs

L'intervenant donne des conseils d'utilisation sur les préservatifs masculins et féminins, informe l'utilisateur des différents méthodes de contraception et le sensibilise aux maladies sexuellement transmissibles. En 2005, nous avons distribué plus de 10'000 pièces.

Les informations et enseignements transmis à l'utilisateur

Une grande part du travail fait par l'intervenant auprès de l'utilisateur consiste à lui transmettre des messages de prévention, notamment :



- informations sur les points d'injection et les dangers qui en découlent (avec schémas, images, etc...)
- enseignement sur l'hygiène d'injections avec révision du réseau veineux de l'utilisateur et recherche avec garrot des points d'injection
- prévention sur les dangers des différents produits, des mélanges et des risques d'overdose
- sensibilisation sur les autres pratiques de consommation
- informations sur les maladies infectieuses et sexuellement transmissibles

En résumé, l'année 2005, fut riche en réflexions et en concrétisations. Le mouvement fut orchestré et bénéfique dans la réalisation concrète d'actions et de mise en place de réponses de qualité. Nous sommes tournés vers l'avenir avec des idées neuves et dans le questionnement permanent sur l'adéquation de nos réflexions et de la réalité.



La Terrasse

Préambule

Dans un souci de collaboration avec la Municipalité lausannoise et en particulier avec le Département de l'environnement et de la sécurité sociale, la Fondation ABS, de par sa mission qui lui a été confiée, s'est sentie directement concerné par les problèmes posés par les personnes marginales en centre-ville, en particulier depuis le déplacement de ces personnes sur la place de la Riponne. Suite aux demandes faites aux structures du DSB de réfléchir à des solutions possibles afin de diminuer les nuisances engendrées par cette population marginale et d'offrir une alternative à leur présence sur la place de la Riponne, la Fondation ABS a esquissé une proposition transitoire en mars 2005, celle d'ouvrir la terrasse du Passage avec une certaine tolérance de la consommation d'alcool. Toutefois, il n'était pas question que la Fondation ABS ouvre un débit de boisson. Aussi, les usagers de cet espace ont apporté leurs propres boissons alcoolisées et un système de gestion de ces boissons a été mis en place. La Ville de Lausanne n'étant pas encore prête avec son projet de « café social » en novembre, la Fondation ABS s'est vue donc confier par le DSSE la responsabilité d'aménager et de gérer cet espace d'accueil novateur.

Objectifs du projet

- 1) Offrir un abri décent pour l'hiver aux personnes marginalisées et séjournant à la Riponne.
- 2) Réduire la population séjournant à la place de la Riponne et posant des problèmes comportementaux.
- 3) Réduire les nuisances causées par la population fréquentant le Passage et qui sort régulièrement du lieu afin de consommer de l'alcool et du cannabis dans la cours des immeubles avoisinants.

Horaires et présence des usagers :

La Terrasse respecte un horaire hebdomadaire de 14h à 19h du lundi au vendredi et de 14h à 18h le samedi. Nous avons accueillis en moyenne 13,8 personnes par jour durant le mois de décembre. Compte tenu de la récente mise en activité du projet, nous ne sommes pas encore en mesure d'observer des constantes ou des habitudes dans la fréquentation du lieu. Néanmoins nous constatons une fluctuation certaine des usagers ; ce ne sont pas les mêmes personnes tout au long du mois. Certaines venant régulièrement plusieurs jours durant puis ne fréquentant plus le lieu la semaine suivante, faisant place à



d'autres « habitués ». Cela explique la statistique des présences qui relève 108 personnes différentes accueillies en décembre.

Gestion des relations entre les différentes populations de la Terrasse :

La population fréquentant la Terrasse est relativement similaire à celle bénéficiant des prestations du Passage, soit majoritairement des personnes confrontées directement ou indirectement à des problèmes de dépendance, Bon nombre des usagers sont dans une situation sociale et sanitaire précaire. La possibilité de consommer de l'alcool a permis à un certain nombre de personne fréquentant peu le Passage de bénéficier d'un espace d'accueil chauffé et sécurisant. Il convient également de signaler que bon nombre des usagers réguliers ne consomment pas d'alcool, profitant du lieu pour, en l'absence d'un domicile, attendre au chaud et convivialement l'ouverture de la Soupe populaire.

Nous avons également remarqué la présence régulière de personnes présentant des troubles d'ordre psychiatriques. Si elles sont généralement bien tolérées par les autres usagers, elles ont parfois provoqués, par leurs comportements des tensions nécessitant l'intervention du personnel. La taille réduite de l'espace d'accueil rend particulièrement difficile la canalisation de ces personnes aux comportements parfois exubérants.

La cohabitation se passe dans l'ensemble plutôt bien, même si les attitudes des usagers nous montrent qu'il existe des clans dans la rue. Il arrive que des personnes viennent voir qui est déjà présent avant de décider de rester ou de repartir. Cependant nous n'avons jamais observé de tensions particulières ou de montées de violence entre ces différents groupes dans le périmètre de la Terrasse.

Auto médiation des usagers :

Nous avons observés que certains utilisateurs de la terrasse, se rendant compte de l'importance de la présence de ce nouveau lieu d'accueil en ville de Lausanne, interviennent spontanément comme modérateurs face à un usager turbulent ou devant un conflit naissant. Il arrive régulièrement qu'ils se rappellent mutuellement le règlement, comme pour la tenue des chiens en laisse ou le dépôt des bouteilles d'alcool. Les discussions nous ont également permis de percevoir l'opinion dans l'ensemble positive qu'ils ont du lieu et l'importance à leurs yeux d'éviter tout événement qui remettrait en cause son existence. Cette forme d'appropriation du lieu s'illustre également par le fait que certains proposent volontiers de la musique ou participent à la décoration des murs en affichant leurs œuvres.

Relation entre les usagers et le personnel :

Les relations sont généralement bonnes et les discussions s'engagent facilement. Les contacts se créent soit au travers d'un jeu de société, soit simplement aux contours d'une discussion assis à une table.



Animation du lieu :

Les jeux de sociétés, triominos, échecs etc., sont utilisés régulièrement. Certains usagers pratiquent la lecture, quelques livres et des journaux sont à leur disposition.

Le personnel de la Terrasse s'est très vite rendu compte de l'importance des effets de la musique sur les personnes présentes. Les intervenants acceptent de passer un cd apporté par un usager pour autant que l'ambiance et l'humeur du moment le permette.

Règlements de la Terrasse et expulsions :

Les règlements de la Terrasse sont majoritairement bien acceptés et compris. Par rapport à ceux concernant la consommation et le dépôt d'alcool, le personnel a été surpris de la facilité à les faire accepter.

Six personnes ont été expulsées durant cette période pour des raisons diverses qui ont été des insultes envers des collaborateurs à des débuts de conflits entre utilisateurs en passant par des refus de suivre les divers règlements du lieu. La situation psychosociale, les rapports conflictuels qu'ils vivent dans la rue et/ou l'effet de la consommation excessive d'alcool ont été les éléments déclenchant de ces problèmes.

Lien avec le Passage :

La majorité des utilisateurs de la Terrasse est connue ou fréquente le Passage. Nous observons un transfert (qui n'est pas systématique) à la fermeture du Passage entre l'une et l'autre entité.



Le Distribus

Introduction

Depuis septembre 2003, les structures vaudoises participant au Programme de prévention des maladies transmissibles et échange de matériel stérile pour les personnes toxicodépendantes mené par le Service de la santé publique et Rel'ier constatent une diminution progressive du nombre de seringues remises. D'un peu plus de 20'000 seringues distribuées en septembre 2003, nous atteignons un peu moins de 15'000 seringues en juillet 2004.

Parallèlement, les structures de dépannage (UNISSET et dans une moindre mesure le Rel'Aids) ont augmenté progressivement leur remise de matériel stérile et ceci sous la forme de boîtes flash.

Cependant, cette augmentation ne compense de loin pas la diminution constatée dans les autres lieux.

Mis à part le fait que ces deux structures n'ont pas pour mission première de distribuer du matériel stérile, elles ne peuvent pas transmettre, dans de bonnes conditions (travail de rue), conseils et informations sur l'hygiène d'injection. Elles ne peuvent pas non plus prodiguer les premiers soins en cas d'abcès et infections diverses. Ce qui est particulièrement important compte tenu de la dégradation constatée de l'état de santé général des consommateur-trice-s.

Le taux de transmission du VIH est particulièrement important au sein de la population toxico-dépendante vaudoise. Une récente étude comparative entre Genève et Vaud montre qu'entre 2000 et 2004, il y a eu 50 cas de contamination par échanges de matériel d'injection dans le canton de Vaud contre 10 dans le canton de Genève. Cette différence ne s'explique pas uniquement par l'absence d'un local de consommation dans le canton de Vaud.

Selon les dires de nombreux-ses consommateur-trice-s, il ressort que, dans leur pratique quotidienne, ils-elles cherchent d'abord le produit et se préoccupent ensuite du matériel d'injection. Cependant, une fois le produit obtenu, ils-elles doivent se l'injecter rapidement et plus particulièrement chez les consommateur-trice-s de cocaïne. D'où, un risque important de partage ou de réutilisation de matériel d'injection si celui-ci n'est pas disponible rapidement dans les environs immédiats de l'achat des produits.

Ces risques se sont vérifiés avec le déplacement en novembre 2004 de la Soupe populaire. Cette structure participant à l'échange de matériel stérile, jusqu'alors installée à proximité de la place St-Laurent, lieu de trafic et de rencontre de la population toxico-dépendante, s'est éloignée géographiquement pour occuper un local à la rue St-Martin. Depuis, le nombre de seringues distribuées a diminué.



Enfin, la remise de matériel d'injection n'est pas assurée de façon optimale en particulier en début de soirée. Le Passage offre une distribution chaque jour de semaine jusqu'à 17 heures et les week-ends jusqu'à 15 heures. La Soupe populaire prend le relais à partir de 19h30 chaque jour sauf les mercredis. Entre la fermeture du Passage et l'ouverture de la Soupe populaire, UNISSET, principalement, et Rel'Aids, occasionnellement, offrent un dépannage. De plus, Il n'y a pas de distribution de matériel stérile les mercredis soir, hormis les pharmacies et le dépannage offert par UNISSET.

D'autre part, il a été constaté une plus grande demande en matériel stérile les vendredis soirs émanant d'usager-ère-s ne fréquentant pas les structures de distribution lausannoise. Cette observation a été faite par UNISSET et confirmée par une enquête nocturne effectuée par Rel'aids en novembre 2004 auprès des consommateur-trice-s lausannois.

Un groupe de travail, composé de représentant-e-s du DSSE (Mme Geneviève Ziegler), de la police municipale (Cap. François Besançon), d'UNISSET, du Rel'Aids, de Rel'ier de La Soupe populaire, de Fleur de Pavé, du Passage, du travail de rue Prilly et du Centre St. Martin s'est réuni à plusieurs reprises afin de proposer un projet permettant de palier aux problématiques soulevés par ce constat.

La proposition de ce groupe de travail a été la mise en place d'un bus de distribution et d'échange de matériel stérile en ville de Lausanne.

Le concept

Il s'agissait d'un projet collectif assumé par l'ensemble des structures concernées par la remise et l'échange de matériel stérile en ville de Lausanne. La responsabilité et la coordination du projet ont été assumées par la Fondation ABS.

Un groupe de pilotage a supervisé le projet dans sa phase de mise en place et dans son suivi.

Les structures participantes au projet

Les structures suivantes ont participé au projet par la mise à disposition d'une partie de leurs ressources en personnel et matériel :

- 1) UNISSET
- 2) Rel'Aids
- 3) La Soupe populaire
- 4) Travail de rue Prilly (J-F Schlaeppi)
- 5) Fondation ABS
- 6) Fleur de Pavé (mise à disposition du bus)



Le groupe de pilotage

Les personnes suivantes participeront au groupe de pilotage :

- 1) Mme Geneviève Ziegler, coordinatrice toxicomanie Lausanne, DSSE
- 2) Mme Nathalie Christinet, Rel'ier
- 3) Mme Martine Monnat, Centre St. Martin
- 4) Mme Jeannine Resplendino, adjointe au médecin cantonal
- 5) M. François Besançon, Police municipale de Lausanne
- 6) Mme Sophie Arnaud, Institut universitaire de médecine sociale et préventive
- 7) M. Nicolas Pythoud, Directeur du Passage

Le public-cible

Les consommateur-trice-s de drogues lausannois et des environs, principalement les injecteurs.

Les objectifs

- 1) Augmenter l'accessibilité au matériel stérile d'injection et aux soins de 1^{er} recours
- 2) Augmenter l'échange, la distribution et la récupération de matériel stérile à Lausanne
- 3) Augmenter le nombre de contacts avec les consommateur-trice-s de drogues, en particulier avec les personnes ne fréquentant pas les structures lausannoises de distribution de matériel stérile.
- 4) Renforcer les conseils, les messages de prévention et de réduction des risques auprès de ce public-cible
- 5) Donner des premiers soins lorsque que cela s'avère nécessaire : abcès, etc...
- 6) Orienter vers des structures de soins (Permanences, CHUV...) si nécessaire

Les constats

Rapidement lors de l'élaboration du projet, une série de questions sont apparues, par exemple :

- ⇒ En se rapprochant du marché de la drogue allons-nous toucher une nouvelle population ?
- ⇒ Face à la diminution de la distribution de matériel stérile dans les structures en ville de Lausanne (rapports et statistiques), cette nouvelle prestation est-elle plus adaptée aux besoins des consommateurs ?
- ⇒ Ce nouveau mode de prestation contribuera-t-il à répondre à la mission prioritaire du Passage, c'est-à-dire la réduction des risques ?



L'expérience réalisée d'une durée de 9 mois nous permet de faire ressortir un certain nombre de constats.

Le premier, est directement en lien avec la population cible :

En considérant que la fondation ABS est la principale structure distribuant du matériel stérile, les usagers venant se fournir au Distribus devraient être majoritairement connus des intervenants. Hors après six mois de fonctionnement, après avoir réalisé un pointage systématique auprès des personnes s'adressant au Distribus, nous pouvons affirmer qu'un tiers des personnes toxidépendantes ne fréquentent pas le passage. Ce qui nous amène à penser que le Distribus répond aux besoins d'une population quelque peu différente que celle qui fréquente le Passage.

Cette nouvelle prestation nous permet dès lors de diffuser un message de prévention et de promotion de la santé auprès de nouvelles personnes contribuant ainsi à notre objectif de réduction des risques.

Le second constat répond et confirme une évidence.

Conçu et réalisé sous forme d'expérience, ce projet a été mis sur pied rapidement. Pour des raisons financières, techniques et de ressources humaines nous ne pouvions pas proposer plus de deux soirées par semaine et sur une tranche horaire relativement réduite.

Le choix des soirées a été déterminé en fonction d'une réalité fonctionnelle. La soupe populaire qui participe aussi à la distribution de matériel stérile étant fermée le mercredi, il nous apparaissait impératif d'être présent durant cette soirée. Le choix du vendredi fut plus aléatoire, bien que l'aspect festif de fin de semaine a déterminé notre choix.

En posant un regard rationnel et si l'on s'en tient aux chiffres, les heures de présence du bus représentent quantitativement 1/5 des heures d'ouvertures du Passage. Hors nous constatons que le nombre de contacts réalisé au Distribus est similaire aux contacts rencontrés au Passage. Statistiquement 5 fois supérieure, ce constat permet de toute évidence d'affirmer que cette activité rencontre un réel besoin à Lausanne.

Quant à la quantité de matériel distribué dans le cadre du Distribus, en chiffre, elle représente environ 1/3 de plus qu'au Passage.

Par ailleurs, nous constatons que cette nouvelle prestation n'entraîne aucun changement quantitatif sur le matériel distribué au Passage.

Dès lors, nous pouvons répondre à quelques unes de nos questions :

Les consommateurs s'approvisionnent-ils en pharmacie ? Nous émettons des doutes, cela nous semble peu probable pour une grande majorité.



Réutilisent-ils du matériel usagé ? Nous avons malheureusement tendance à opter pour cette hypothèse.

Quant à la troisième question sur la mission du Passage en lien avec la distribution du matériel, nous en déduisons que pour les usagers ce n'est pas ce qu'ils viennent prioritairement chercher. Comme nous l'avons dit, le nombre de contact lors des soirées au Distribus est 3 fois supérieur qu'au Passage. Et que d'autre part la fréquentation au centre n'a pas fléchi, elle aurait plutôt tendance à augmenter.

Reste la question du pourquoi nous constatons une diminution de la distribution de matériel stérile dans les structures en ville de Lausanne ?

Durant l'activité du Distribus, nous avons recueilli différents témoignages d'usagers concernant leur peur d'être interpellés par la police en possession de matériel.

En guise de conclusion

Après 9 mois d'activité, nous pouvons tirer les enseignements suivants :

- Que la fréquentation du bus se réalisait le plus souvent par vagues. Nous faisons l'hypothèse que c'est en lien avec l'attente du dealer en vue de l'achat du produit puis se fournir rapidement en matériel stérile pour consommer.
- Que la proximité du bus avec la zone du deal a un impact certain.
- Une augmentation progressive de la fréquentation.
- Qu'aucun trouble sur la voie publique en lien avec notre présence.
- Que l'environnement est resté propre, sans trace de matériel à proximité.
- Que les commerçants aux abords, malgré une certaine réticence au début du projet, témoignent d'une grande courtoisie et d'une coopération.
- Qu'un certain nombre de consommateurs inconnus du passage jusqu'alors, commencent à venir chercher du matériel dans le centre.
- Que globalement, le matériel usagé (retour peu important au bus) est restitué au Passage.
- Que la coopération volontaire entre les différentes structures a contribué à améliorer la connaissance du réseau, la collaboration entre les acteurs et à favoriser la transmission d'informations. pour tous les acteurs de cette expérience. Ce fut un enrichissement pour les uns et les autres.

Enfin, nous avons pu démontrer qu'entre la conceptualisation d'un projet, la volonté de le réaliser et sa mise en œuvre, il est possible de mobiliser des énergies rapidement pour concrétiser quelque chose d'efficace.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à ce projet.

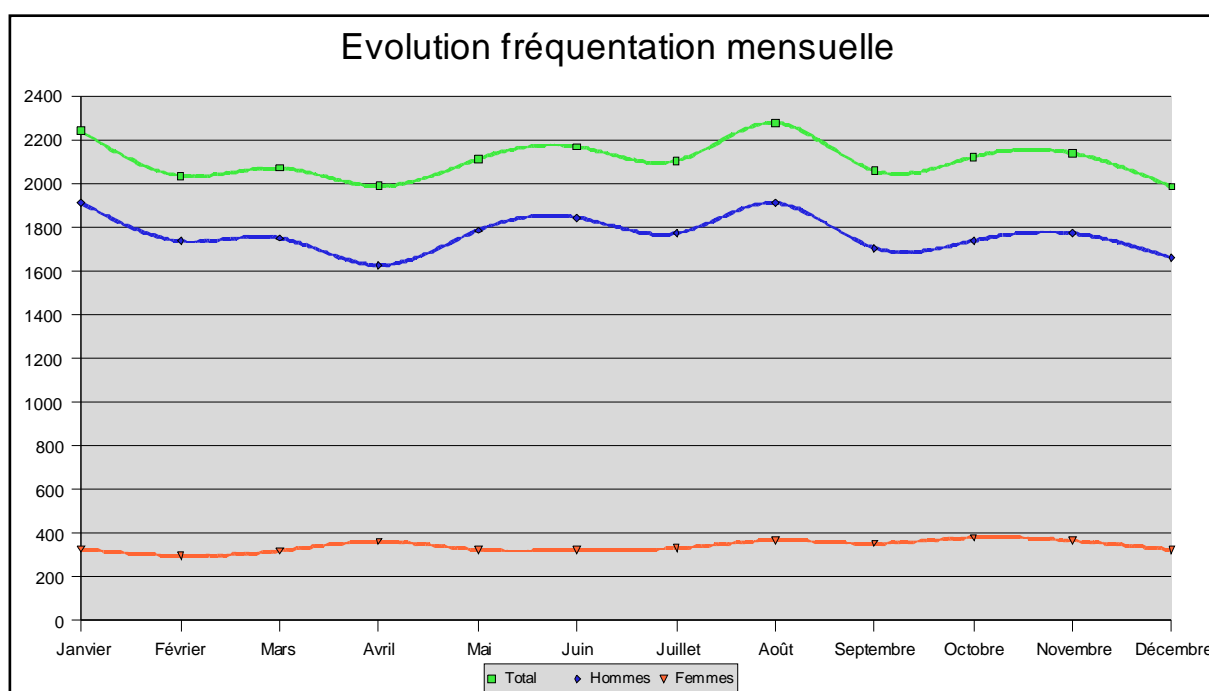
Le rapport d'évaluation de ce projet fait par l'IUMSP est disponible à l'adresse suivante : <http://www.fondationabs.ch/Rapport%20IUMSP%20Distribus.pdf>



Le Passage en chiffre

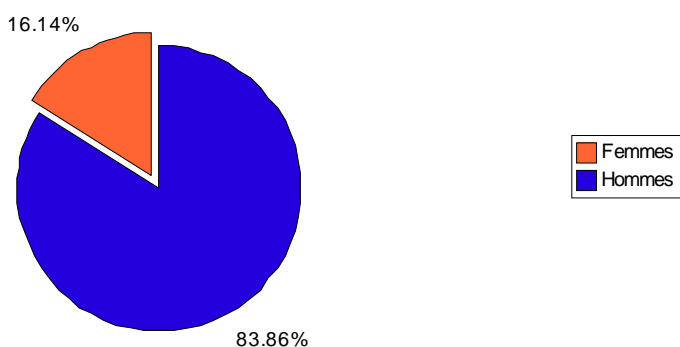
Statistiques Accueil

	Hommes	Femmes	Total
Janvier	1'912	327	2'239
Février	1'736	299	2'035
Mars	1'750	320	2'070
Avril	1'625	362	1'987
Mai	1'785	325	2'110
Juin	1'844	324	2'168
Juillet	1'771	332	2'103
Août	1'909	367	2'276
Septembre	1'705	353	2'058
Octobre	1'738	382	2'120
Novembre	1'771	366	2'137
Décembre	1'659	325	1'984
TOTAL	21'205	4'082	25'287





Accueil selon le sexe

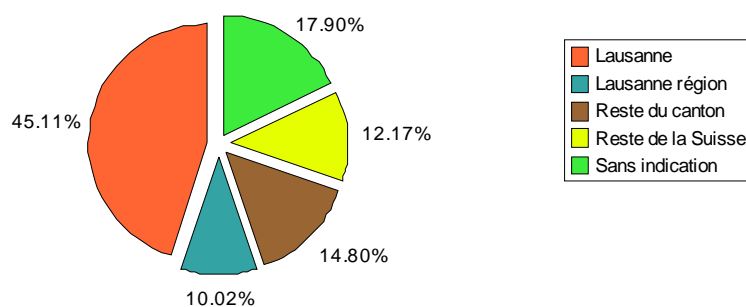


	Nouvelles personnes	Lausanne	LS région	VD	Autres cantons	Sans indication
Janvier	36	21	0	3	2	11
Février	31	8	4	9	4	6
Mars	28	10	6	4	3	5
Avril	42	18	4	7	3	10
Mai	24	8	3	4	3	6
Juin	28	19	0	5	3	1
Juillet	26	15	0	6	4	1
Aout	20	7	1	3	1	8
Septembre	16	9	1	2	2	2
Octobre	14	8	3	0	0	2
Novembre	19	11	1	1	3	2
Décembre	27	12	2	3	1	7
TOTAL	311	146	25	47	29	61

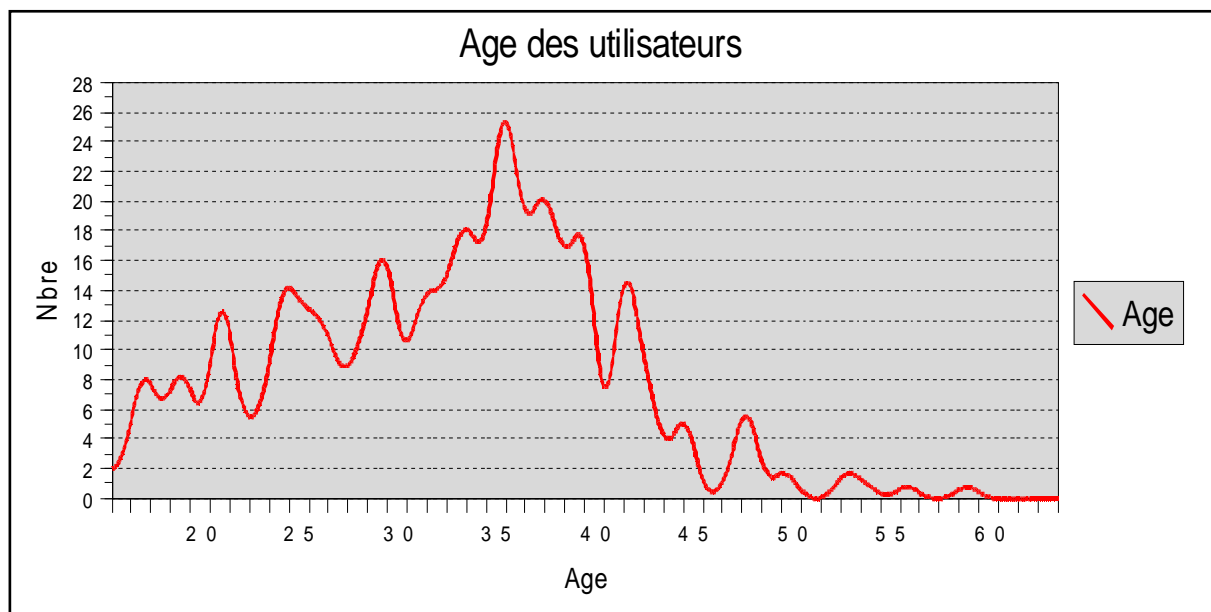
Accueil nouvelles personnes



Provenance des nouvelles personnes

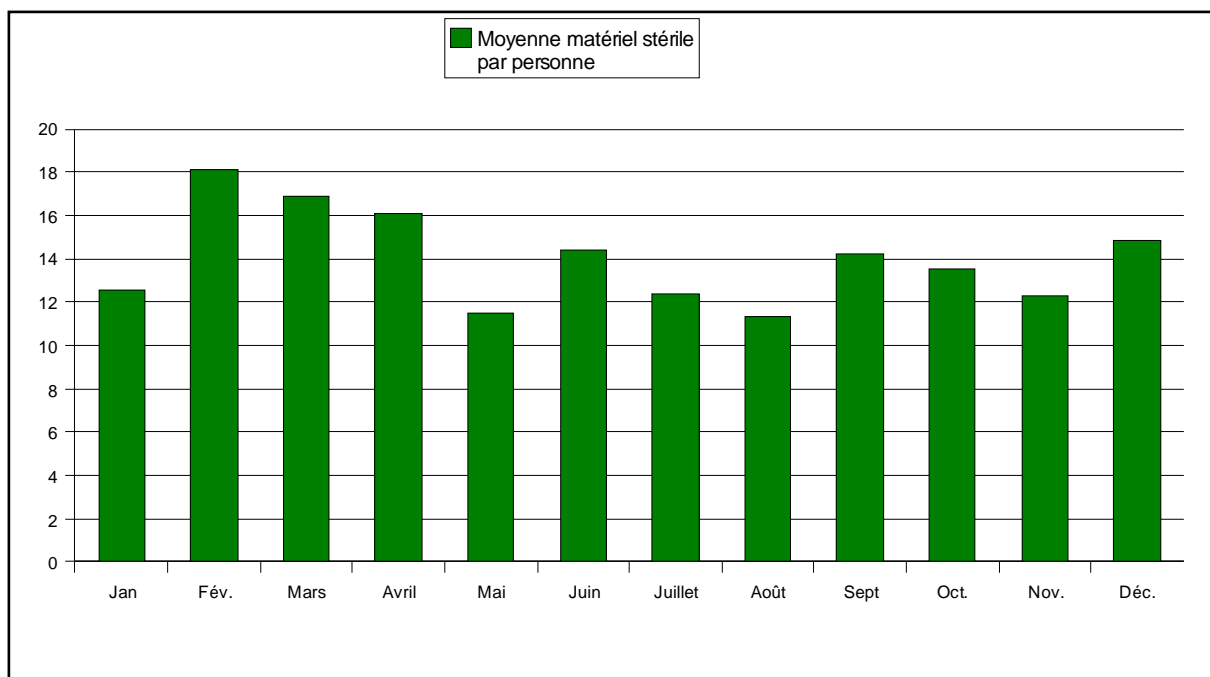
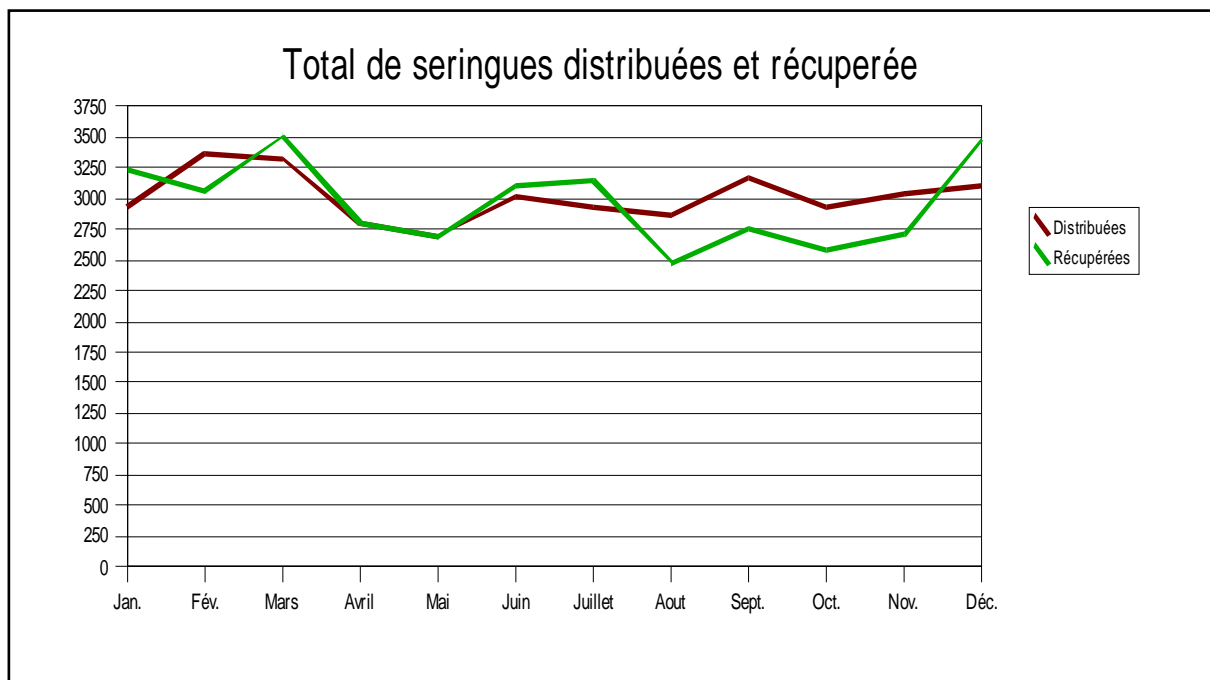


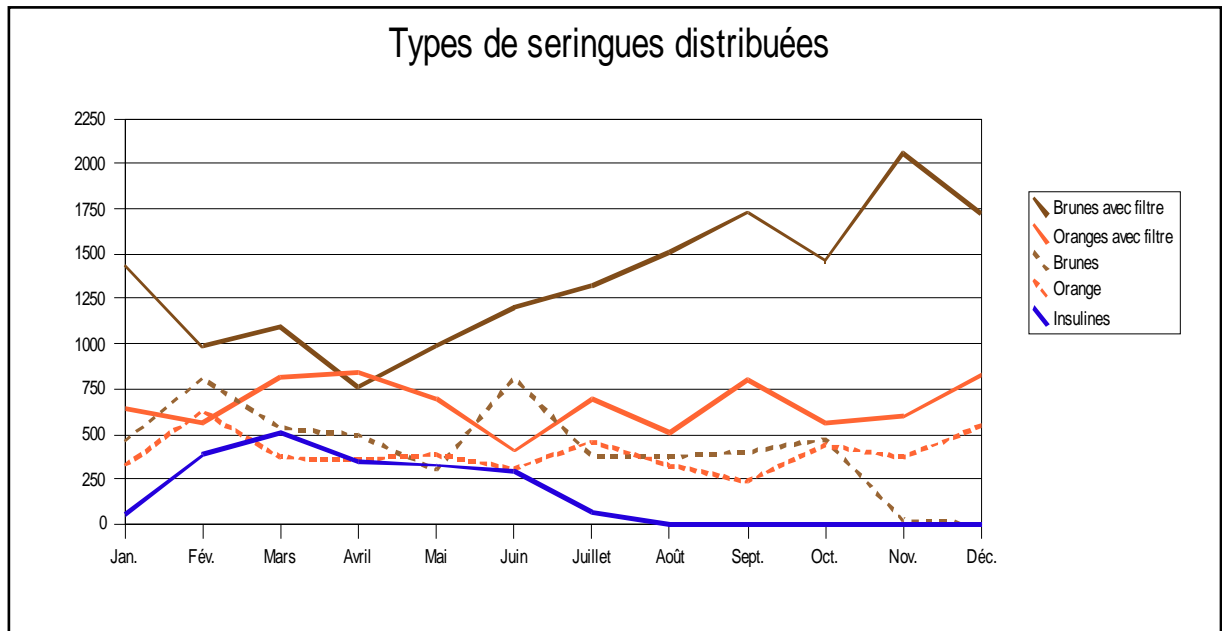
Profil des âges des nouvelles personnes





Statistiques échanges matériel stérile





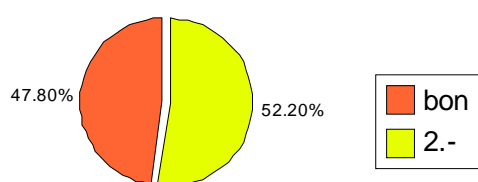


Statistiques repas

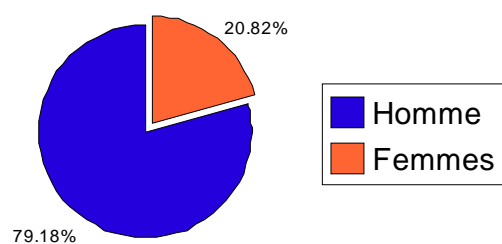
Récapitulatifs Repas

	H	F	Nbre 2.-	Nbre Bons	Nbre Repas
Janvier	603	136	378	361	739
février	519	119	306	332	638
mars	477	124	281	320	601
avril	462	149	269	342	611
mai	489	136	323	302	625
juin	485	122	312	295	607
juillet	533	113	363	283	646
août	541	114	385	270	655
septembre	417	136	310	243	553
octobre	520	138	372	286	658
novembre	533	158	379	312	691
décembre	511	156	337	330	667
Totaux	6090	1601	4015	3676	7691

Mode de paiement du repas



Repas selon genre

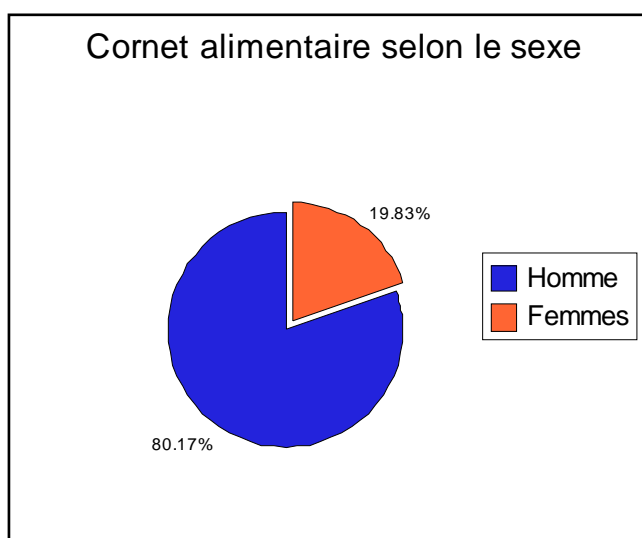




Statistiques cornets alimentaires

Récapitulatif cornets alimentaires

Mois	H	F	Nbre cornets
janvier	296	68	481
février	310	56	546
mars	464	85	743
avril	397	73	611
mai	337	64	525
juin	350	85	574
juillet	381	101	585
août	407	111	615
septembre	399	146	604
octobre	427	107	581
Novembre	375	113	540
décembre	301	90	426
Totaux	4444	1099	6831





FONDATION ABS

Comptes 2005

Fondation ABS - 2005

28.04.06

Pertes et Profits

Charges		Produits		Budget 2005	
52	Charges de personnel et honoraires		61		1'008'900.00
527_T	Total personnel et charges sociales	860'424.80	6100	Subventions Ville de Lausanne	984'000.00
528	Formation et autres charges de personnel	848'160.55	6110	Subventions Dispositif Seuil Bas (0.3 et	24'900.00
529	Prestations de tiers	4'834.25	6120	Remboursements de l'Etat	2'870.00
53	Frais des utilisateurs	27'430.00	62	Recettes ABS	11'500.00
5300	Besoins médicaux et divers	39'558.05	6210	Vente de repas	9'000.00
5310	Alimentation et boissons	22.75	6220	Autres recettes	2'500.00
5320	Petits jobs	22'263.10	63	Dons	30'000.00
5330	Abonnements journaux	16'415.00	6310	Soutien PIF	0.00
		857.20	6320	Dons divers	0.00
54	Autres charges d'exploitation	107'173.22	685	Produits financiers	242.24
5410	Articles ménagers et intendance	14'880.55	6850	Intérêts CCP - BCV - comm. imp. source	242.24
5420	Frais d'entretien divers	4'444.10			
5430	Frais de véhicule	755.60			
545	Total loyers et charges des locaux	65'360.65			
5455	Téléphone	5'275.85			
5456	Impôt / Taxes	5'532.65			
5457	Frais bancaires et postaux	453.82			
5460	Frais administratifs	3'253.10			
5470	Frais divers	848.30			
5490	Plaquette - graphisme - logos Le Passage	3'035.65			
570	Assurances-choses	2'116.90			
5920	Amortissements	1'216.05			
70	DISTRIBUS	35'000.00	75	DISTRIBUS - subventions	35'000.00
7040	Matériel Distributions	3'605.00	7540	Subvention info-drog	35'000.00
7042	Téléphone Distributions	518.50			
7044	Location Distributions	6'650.00			
7046	Salaires Distributions part du Passage yc charges	14'423.00			
7048	Salaires Distributions parts autres structures	7'403.95			
7050	Affectation à réserve UNISET	2'399.55			
71	TERRASSE	30'536.20	76	TERRASSE	30'536.20
7140	Frais d'aménagement	10'529.15	7640	Subvention ville de Lausanne	30'536.20
7142	Chauffage terrasse	904.50			
7150	Salaires Terrasse	15'909.90			
7152	Charges sociales patronales Terrasse	3'192.65			
		1'092'692.27		Différence (perte)	6'842.23
		1'072'790.00		Différence (perte budgétée)	22'390.00
					1'072'790.00



Budget 2006 et 2007

Fondation ABS - BUDGET 2006 et BUDGET 2007

28.04.06

Charges	Budget 2006	Budget 2007	Produits	Budget 2006	Budget 2007
52 Charges de personnel et honoraires	1'023'600.00	1'056'300.00	61 Subventions	1'201'200.00	1'231'200.00
520 Charges de personnel	804'000.00	836'100.00	6100 Subventions communales	1'200'000.00	1'230'000.00
5200 Salaires (+femmes de ménage en 2007)	774'000.00	821'100.00	6120 Remboursement de l'Etat	1'200.00	1'200.00
5202 Salaires temporaires (-femmes de ménage en 2007)	30'000.00	15'000.00	62 Recettes ABS	7'100.00	7'100.00
527 Charges sociales	157'900.00	163'500.00	6210 Vente de repas	7'000.00	7'000.00
5270 AVS/AI/AP/GI/AC/CCAF	60'000.00	64'700.00	6220 Autres recettes	100.00	100.00
5271 AVS/AI/AP/GI/AC/CCAF temporaires	2'500.00	1'200.00			
5272 LPP	87'000.00	89'000.00			
5273 Assurance-accidents	8'400.00	8'600.00			
527_T Total personnel et charges sociales	961'900.00	999'600.00			
528 Formation, stagiaires et autres charges de personnel	23'000.00	18'000.00			
5281 Frais de voyages	1'000.00	1'000.00			
5283 Frais de repas	500.00	500.00			
5285 Formation / Information	15'000.00	10'000.00			
5287 Stagiaires	6'000.00	6'000.00			
5288 Charges sociales stagiaires	500.00	500.00			
529 Compta-révision-supervision-statistiques-Espace ferm	38'700.00	38'700.00			
5291 Honoraires comptabilité	25'200.00	25'200.00			
5293 Honoraires révision	2'500.00	2'500.00			
5295 Honoraires supervision	4'000.00	4'000.00			
5297 Honoraires statistiques	5'000.00	5'000.00			
5299 Honoraires pour Espace femmes	2'000.00	2'000.00			
53 Frais des utilisateurs	50'000.00	50'000.00			
5300 Fournitures médicales	3'000.00	3'000.00			
5310 Alimentation et boissons	26'000.00	26'000.00			
5320 Petits jobs	20'000.00	20'000.00			
5330 Abonnements journaux	1'000.00	1'000.00			
54 Autres charges d'exploitation	130'100.00	128'100.00			
5410 Articles ménagers et intendance	25'000.00	22'000.00			
5420 Frais d'entretien divers	5'000.00	5'000.00			
5430 Frais de véhicule	6'000.00	6'000.00			
545 Total loyers et charges des locaux	67'000.00	70'000.00			
5450 Loyer y c. chauffage	60'000.00	63'000.00			
5453 Electricité - Télétréséau - Internet	7'000.00	7'000.00			
546 Total frais administratifs et téléphones	11'500.00	11'500.00			
5460 Frais administratifs	5'000.00	5'000.00			
5465 Téléphone	6'500.00	6'500.00			
5470 Frais divers	3'000.00	2'000.00			
5480 Plaque - graphisme	5'000.00	5'000.00			
570 Assurances-choses	5'100.00	4'100.00			
5700 Primes ass. dommages, bris glaces, vols	700.00	700.00			
5710 Primes d'assurance responsabilité civile	900.00	900.00			
5720 Primes d'assurance incendie	500.00	500.00			
5730 Primes d'assurance auto	3'000.00	2'000.00			
5920 Amortiss. s/meubles	2'500.00	2'500.00			
Différence (bénéfice)	4'600.00	3'900.00			
Différence (bénéfice budgété)	1'208'300.00	1'238'300.00		1'208'300.00	1'238'300.00



Les membres du Conseil de Fondation

Président

Serge Gallant Infirmier, enseignant, Service de Formation CHUV
serge.gallant@chuv.hospvd.ch

Trésorier

Jacques Leresche Gérant de fortune
leresche@planet.ch

Secrétaire

Sylviane Haefliger Dr ès Sciences, Juge au Tribunal des mineurs
shaefliger@hotmail.com

Membres

Alain Pécoud Professeur PMU
alain.pecoud@hospvd.ch

Dr martine Monnat Médecin associé, Centre Saint-Martin
Martine.Monnat@chuv.ch

Anne Ansermet-Pagot Coordinatrice Fleur de Pavé
fleurdepave@bluewin.ch

Danielle Romanens Infirmière Centre Saint-Martin
danielleromanens@hotmail.com

Marcel Cohen-Dumani Consultant sécurité Informatique
mcohen@citycable.ch



Membres du personnel au 31 décembre 2005

Direction

Nicolas Pythoud, directeur

Equipe

Daniel Bécquet, collaborateur sanitaire

Julie-Elise Blain, collaboratrice sociale

Denis Burri, collaborateur social

Antoine Cosandey, collaborateur social

Bibiane Cattin, collaboratrice social

Nathanaël Chételat, cuisinier

Françoise Gay, collaboratrice sanitaire

Sohie Iglésias, collaboratrice sanitaire

Désirée Ilg, collaboratrice sanitaire

Fernand Rodrigues, collaborateur social

Laurence Rouvière, collaboratrice sociale

Dominique Spoerry, collaborateur social

Caroline Vuagniaux, collaboratrice sociale

Superviseuse des soins délégués

Drsse Martine Monnat Médecin associé, Centre Saint-Martin

Superviseur de l'équipe



Frédéric Neu, Dip. Psych. – psychologue FSP

Remerciements

C'est un exercice périlleux que de remercier toutes celles et ceux qui nous ont soutenus chaleureusement tout au long de notre activité. Le risque est toujours grand d'en oublier un. Que celle ou celui qui a été omis involontairement nous pardonne !

- Aux instances communales qui soutiennent financièrement notre action.
- Aux usager(e)s qui nous accordent leur confiance.
- Aux membres du Conseil de Fondation ABS pour leur engagement actif et bénévole.
- A toute l'équipe du Passage.
- Aux donateurs pour leur générosité soit en espèces ou en nature, en particulier la boulangerie Mojonier.
- Aux institutions qui ont soutenu l'association puis la Fondation ABS et en particulier :
 - L'EERV et la Pastorale de Rue
 - Le Lions Club de Lausanne
 - Le Bureau Suisse pour la Réduction des risques liés aux drogues (BRR)
 - La Carl (Centrale d'alimentation de la Région Lausannoise)
 - La Policlinique Médicale Universitaire
 - Le Centre St Martin.